

LA GENESE DU PROGRAMME UNIONISTE : « LA SOCIÉTÉ DE L'UNION » DE YASSY (1856)

Dumitru VITCU

Résumé: Dans le processus ample et complexe de la lutte pour l'achèvement de l'État national roumain moderne, l'ancienne capitale de Moldavie (la ville de Yassy) a joué un rôle décisif, signalé pour la première fois par le grand historien A. D. Xenopol. Un aspect significatif et en même temps un argument dans ce sens sont offerts par ce texte consacré à l'organisation de la lutte pour l'unité nationale dans les Principautés Roumaines, immédiatement après la clôture du Congrès de Paris (1856), qui pacifiait pour une période l'éternelle « question orientale ». Mais, ce que le conclave diplomatique européen n'a pas réussi – l'unité nationale roumaine – allait être achevé par les Roumains même, tout en affirmant clairement les droits et les objectifs nationaux, ainsi que les moyens de leur accomplissement. Le fondement de tout effort patriotique a été représenté à ce moment-là par « la Société de l'Union » de Yassy, organisée le 25 mai 1856 et composée des leaders unionistes moldaves : M. Kogălniceanu, V. Alecsandri, C. Negri, C. Hurmuzachi, V. Mălinescu etc., qui ont formulé et distribué, dans l'espace roumain extra-carpatique entier, les lignes directrices du programme national. Les deux Assemblées consultatives (des Divans ad-hoc) de Bucarest et Yassy les ont reprises et appropriées en intégralité pour les transmettre ultérieurement aux Puissances européennes garantes, qui ont élaboré – sur leur base – l'éphémère Constitution pour les Principautés Unies, *la Convention de Paris* (1858).

Mots-clés: les Principautés Roumaines, le Congrès de Paris (1856), « la Société de l'Union » de Yassy, M. Kogălniceanu, V. Alecsandri, C. Negri, C. Hurmuzachi, V. Mălinescu, des Divans ad-hoc, la Convention de Paris (1858)

Le forum diplomatique européen réuni à Paris, après la guerre de Crimée, n'avait pas agréé la solution de l'union des deux Principautés Roumaines, par peur des conséquences politiques potentielles à l'échelle continentale. Pendant le printemps de 1856, l'achèvement de l'objectif national déclaré jusqu'à ce moment-là, à l'étranger, par des exilés révolutionnaires (avec beaucoup d'intensité et grande diversité des moyens) est resté pour la plupart à la latitude des Roumains¹. Leur réaction du tout enthousiaste, à des réserves suffisantes, poussée jusqu'aux accusations à l'adresse des auteurs du traité du 30 mars 1856, a ainsi acquis de nouvelles formes d'expression, tout en avançant le cadre plutôt théorique jusqu'à ce temps-là (des lettres, des mémoires, des

¹ « Le destin des Principautés – écrivait à ce point-là à Paris V. Alexandrescu (Urechia) à un compatriote – est même maintenant résolu en principe ; tout dépend, pour la dernière confirmation du vote de la nation » (*apud* Șt. Mețeș, *Din relațiile și corespondența poetului Gheorghe Sion cu contemporanii săi*, Cluj, 1939, p. 284).